

---

# *Les résistants de l'Ardèche de la Libération aux débuts de la Guerre froide : espoirs et désillusions*

*Jean-Louis ISSARTEL*

A l'heure de la Libération, un immense espoir soulève le pays, porté par la Résistance. L'Ardèche vit cet engagement à l'unisson. Elle se singularise même par la hardiesse de résistants capables de proclamer dès le 6 juin 1944 la république d'Annonay (république éphémère mais combien symbolique), capables de libérer Privas, et de faire, lors de la bataille du Coiron, plusieurs milliers de prisonniers sur les troupes ennemies en déroute. A la fin août 44, portée par l'insurrection, la résistance ardéchoise détient tous les rouages du pouvoir avec, fait unique, un préfet, communiste de surcroît, qu'elle a désigné elle-même.

Dans ce département, l'union des forces de la Résistance prévaut. Portée par un idéal de transformations profondes contenues dans le programme du Conseil National de la Résistance (CNR), cette union perceptible au sein du Comité Départemental de Libération est un atout. Il est nécessaire car la tâche à accomplir est titanique tant les difficultés du quotidien semblent insurmontables et tant les ambitions contenues dans le

programme du CNR paraissent élevées. La tâche est néanmoins entamée alors que les combats se poursuivent sur le sol ardéchois. Elle se poursuit lorsque le nouveau préfet désigné par le Gouvernement Provisoire de la République Française présidé par De Gaulle prend ses fonctions.

## **AUX HEURES DE LA LIBERATION : LA RESISTANCE AU POUVOIR (ETE 1944 - PRINTEMPS 1945)**

### **Une tâche immense à accomplir**

Quand Privas est libéré par les FFI le 12 août 1944, et que s'y installe dans la foulée le Comité Départemental de Libération, la tâche à accomplir est immense. Bombardements et combats se poursuivent, amenant leurs cortèges de pertes en vies humaines et en destructions. L'Ardèche n'est définitivement libérée qu'au début septembre. Cela ne signifie pas, loin de là, la disparition des difficultés.

Le bilan est lourd. Certes les pertes en vies humaines paraissent moindres que celles du premier conflit mondial : environ 2 600 tués soit un peu plus de 1% de la population ardéchoise qui ne compte alors plus que 254 598 habitants (1) alors que la Guerre de 14-18 avait coûté la vie à près de 12 700 ardéchois (3,8% de la population d'alors). Mais le traumatisme est aussi grand : la moitié au moins des victimes sont des civils. Et certaines localités ont payé un tribut particulièrement lourd, parfois depuis le moindre hameau comme celui des Crottes entièrement décimé par la répression nazie, jusqu'aux villes comme celle de Bourg-Saint-Andéol qui en deux jours de bombardements américains a perdu près de 5% de sa population.

Et la guerre continue. L'effort militaire avec ses rudes contraintes se prolonge jusqu'à la capitulation de l'Allemagne le 8 mai 1945... Plusieurs milliers d'Ardéchois participent notamment à la libération de Lyon, s'engagent sur le front des Alpes ou dans les différents corps de l'armée de Libération (2)... Autant d'actifs qui ne peuvent contribuer dans l'immédiat à la solution des problèmes du quotidien, pas plus que les milliers de prisonniers de guerre ou déportés du travail toujours assujettis à la domination nazie en Allemagne et dont les proches attendent avec impatience le retour (3).

A cela s'ajoute les dizaines de milliers de réfugiés ou de sinistrés qu'il faut héberger et nourrir dans l'urgence la plus absolue (4), sans oublier les milliers de prisonniers des forces de l'Axe dont le département a la charge (5).

A ce terrible bilan humain, se greffent des pertes

matérielles que l'Ardèche n'avait pas connues pendant le premier conflit mondial. Ces pertes n'affectent certes pas tout le territoire mais elles atteignent une dimension que l'on n'avait pas vécue ici depuis les guerres de Religion ou la guerre de Cent ans... La vallée du Rhône est la plus touchée, avec pratiquement la destruction de tous ses ponts ainsi que de nombreux quartiers urbains proches des cibles visées par les raids aériens alliés. Le Pouzin (250 immeubles sinistrés dont 161 détruits), Bourg-Saint-Andéol (510 immeubles sinistrés dont 113 détruits), Granges-lès-Valence figurent parmi les villes-martyrs. Mais bien d'autres localités sont touchées, victimes celles-là des destructions allemandes (Les Ollières, Le Cheylard, Lamastre, Saint-Vincent-de-Durfort, Saint-Pierreville, Gluiras, Saint-Agrève, Mézilhac, Marcols-les-Eaux, Saint-Julien-du-Gua, Laviolle, Le Monestier, Vallon, Villeneuve-de-Berg...) totalisant 127 bâtiments détruits (6).

Usines arrêtées faute de matières premières et de combustibles, transports paralysés par la destruction des ouvrages d'art (7) et des voies ferrées, par le défaut de véhicules, de carburants et de pneus, agriculture sinistrée par manque de bras et de chevaux (la plupart prélevés par les troupes allemandes en déroute), par manque d'engrais, de fourrage, de semences... Le ravitaillement atteint son plus bas niveau. Dans son rapport du 10 octobre 1944, le préfet parle de 80 communes ayant manqué totalement de pain pendant 45 jours au moment des combats de la Libération. Les rations quotidiennes de la première quinzaine de novembre ne dépassent pas 120 g dans les villes et 50 g dans les cam-

---

1. Dans son ouvrage *Montagnes ardéchoises dans la guerre*, Louis-Frédéric Ducros arrive à un total de 2 695 tués répartis ainsi :

- campagne de 1940 et prisonniers morts en Allemagne : 946,
- victimes (essentiellement civiles) de la répression nazie ou de celle de Vichy : 604,
- victimes de la répression résistante : 255 (dont 136 Ardéchois),
- résistants morts au combat ou fusillés en Ardèche : 477,
- STO morts en Allemagne : 147,
- victimes civiles des bombardements allemands et alliés : 266.

A ce total, il conviendrait de défalquer des 255 victimes de la répression résistante, les 119 miliciens ou collaborateurs étrangers au département et exécutés par la Résistance et d'y ajouter les 85 déportés politiques ou raciaux ardéchois morts dans les camps nazis.

On arrive ainsi à un bilan de pertes humaines d'environ 2 650 ardéchois morts dus à la guerre entre 1939 et 1945, auxquels il faudrait ajouter les décès qui s'échelonnent au cours des années suivantes (suite aux blessures ou aux privations et sévices de la déportation...). On dénombre près de 1 700 blessés victimes des combats de la Libération et des bombardements.

2. Les engagements de FFI au sein de l'armée se font à titre individuel. Toutefois, une décision ministérielle du 22 août 1944 autorise les unités FFI ayant eu une instruction militaire suffisante à être maintenues et intégrées sous les ordres de leurs chefs. C'est ainsi que se constituent en octobre le bataillon Ravel issu des FTP (1 050 hommes) et le bataillon Fauveau issu de l'AS (1 094 hommes), intégrés au sein de la 24<sup>ème</sup> division alpine. Envoyés sur le front des Alpes, ils participent pour une partie d'entre eux aux opérations contre les forces allemandes en Alsace (L.-F. Ducros, *op. cit.*).

3. Ce n'est qu'en novembre 1945 que le préfet recensera le retour en Ardèche de 4 150 prisonniers de guerre, de 1 522 requis du STO (Service du Travail Obligatoire) et de 75 déportés politiques (ADA 72 W 111, rapports du préfet, 15 novembre 1945).

4. Le 15 septembre 1944, le préfet évalue à environ 50 000 le nombre de personnes arrivées dans le département (ADA 72 W 109) : aux réfugiés d'Alsace-Lorraine (entre autres) venus dès le début du conflit se sont ajoutés les dizaines de milliers de personnes (dont beaucoup d'enfants) fuyant les zones de combat et les destructions du Midi ou de la région lyonnaise. Le 27 octobre 1944, le même préfet signale le départ de 3 000 réfugiés vers leurs départements d'origine, mais prévoit l'arrivée de 1 000 à 1 500 autres en provenance des environs de Belfort. Et au 1<sup>er</sup> septembre 1945, il reste encore 135 enfants placés, 470 réfugiés Alsaciens-Lorrains et 4 802 réfugiés évacués originaires d'autres départements. A quoi s'ajoutent les 4 605 sinistrés ardéchois dont les habitations ont été détruites ou sérieusement endommagées (ADA 72 W 111, 15 septembre 1945).

5. Le 27 octobre 1944, le préfet mentionne les 2 500 prisonniers de guerre allemands dont le département a la charge (ADA 72 W 109).

6. Michel Rigaud, CD Rom « La Résistance en Ardèche », Musée départemental de la Résistance en Ardèche, AERI, 2004.

7. Au lendemain de sa libération, l'Ardèche compte 52 ponts détruits avec une brèche cumulée de 2 538 m. Le franchissement du Rhône est devenu des plus problématiques avec ses 11 ouvrages hors d'usage. A l'intérieur du département de nombreux ouvrages sont détruits, notamment dans les zones de combat en Basse-Ardèche, dans la région de Privas et des Boutières...

Dans son rapport du 15 février 1945, plusieurs mois après la libération de l'Ardèche, le préfet note que pour faire le parcours de Privas à Marseille, un camion doit faire 400 km au lieu de 220 km (ADA 72 W 110).

pagnes. On ne prévoit que 10 kg de pommes de terre par personne pour tout le mois. Au moment des combats, la ration de viande est tombée à 150 g par semaine dans les zones libérées... Des distributions irrégulières et souvent interrompues... La faim hante les esprits. Et alors que les premiers frimats vont apparaître, le charbon manque...

L'oeuvre à laquelle s'attaquent les forces de la Résistance paraît titanesque d'autant plus qu'elle ne se limite pas à résoudre les problèmes vitaux du quotidien, mais qu'elle s'inscrit dans une vision progressiste de profondes transformations politiques, économiques et sociales, celle contenue dans le programme du Conseil National de la Résistance : rétablir la République, démocratiser les institutions et la vie économique, donner à l'Etat les moyens de reconstruire le pays et contribuer à la « Renaissance française », répondre aux aspirations populaires, développer un système de sécurité basé sur la solidarité pour l'accès de tous aux droits à la santé, au travail, à la retraite, à l'éducation...

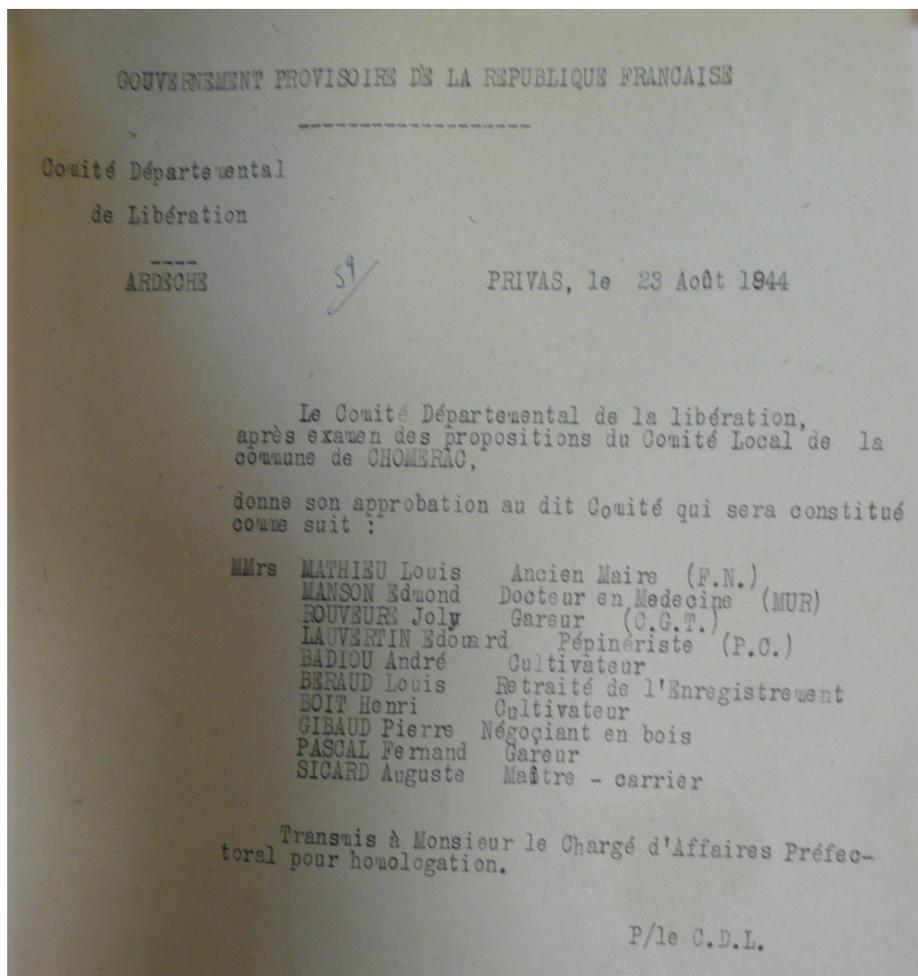
### Le Comité Départemental de Libération en action (été 1944)

La création des CDL était prévue depuis l'unification des forces de la Résistance sous l'autorité de De Gaulle. Il s'agissait à l'heure de la Libération d'installer au niveau local le nouveau pouvoir afin de remplacer les administrations vichysoises et de faire pièce aux ambitions américaines de créer en France une administration sous contrôle allié (l'AMGOT, *Allied Military Government of Occupied Territories*). Les CDL devaient travailler sous l'autorité de préfets nommés par des commissaires de la République désignés par le CFLN (Comité Français de la Libération Nationale) devenu ensuite le Gouvernement Provisoire de la République Française (GPRF).

Un Comité de la Libération Nationale en Ardèche est créé vers la mi-novembre 1943 suite aux premières rencontres entre Raoul Galataud (fondateur des FTP en Ardèche) et Claude Alphanéry (responsable des MUR, Mouvements Unis de la Résistance, d'inspiration gaulliste et socialiste). Jean Beaussier pour les MUR et Plantier pour le FN (Front National de lutte pour l'indépendance de la France d'inspiration communiste) figurent parmi

ses premiers membres. Au même moment, le Comité de Libération de Privas tient sa première réunion sous la présidence de Ludovic Bacconnier. Bientôt d'autres CLL (Comités Locaux de Libération) se constituent : aux Vans, à Bourg-Saint-Andéol, à Vallon... (8).

Renouvelé en partie à l'heure de la Libération, composé conformément aux recommandations du CFLN (9) de représentants PC, MUR, FN, CGT, AS..., complété avec des personnalités résistantes (et ce depuis décembre 1943) avec le pasteur Henri Besset d'Alboussières, l'archiprêtre Marcel Sanial de Tournon, le docteur Marc Bouvat conseiller général radical de Saint-Péray, Charles Chabanne employé de préfecture responsable du NAP - Noyautage des Administrations Publiques -, présidé par Jean Beaussier, le CDL se réunit le plus souvent pour des questions d'efficacité à un noyau actif ou comité restreint de quatre membres (10). Il prend le pouvoir civil et militaire dans les zones libérées. Sa commission insurrectionnelle (deux FTP, deux AS et un représentant des Milices Patriotiques (MP))



8. Louis-Frédéric Ducros, *op. cit.*, tome 2, p. 204.

9. ADA 70 J 13, rapport d'activité du CDL.

10. Reconstitué en mai 1944, le CDL comprend un noyau actif de quatre membres. Ce noyau joue un rôle essentiel au moment de l'insurrection. Quatre organisations y sont représentées : les MUR, le FN, le PC et la CGT. A partir du 12 août, ce comité restreint siège à Privas avec Beaussier (alias « D » pour les MUR), Fargier (dit « Alec » pour le PC), Heller (dit « Pierre » pour la CGT) et Claude Belmas (dit « Ulysse » pour le FN). Le 4 octobre René Montéremal (Michel) remplace Claude Belmas pour le FN et à partir du 8 décembre Paul Sahy représente la CGT à la place d'Heller parti à Valence (ADA 70 J 16). Les communistes ont un rôle déterminant avec trois d'entre eux au sein du comité restreint. Seul le représentant des MUR, devenu bientôt MLN (Mouvement de Libération Nationale) est dans la mouvance socialiste.

établit la liaison avec les FFI qui conduisent les opérations militaires.

Avec la libération de la préfecture se pose la question de la venue du préfet investi par le commissaire de la République. Mais les liaisons ne sont pas parfaites et le représentant du pouvoir présidé par De Gaulle n'a pu rejoindre sa circonscription. Le projet de l'AMGOT fait craindre une mise à l'écart des forces de la Résistance. En accord avec le délégué militaire départemental, le commandant Vaucheret (Vanel), parachuté depuis Alger, qui déclare agir au nom du commissaire de la République Yves Farge (Grégoire), et avec l'aval du CDL, Calloud chef d'état-major des FFI nommé un communiste, Jacques Méaudre de Sugny (Loyola), comme « chargé d'affaires préfectoral ».

Le choix a été unanime, Jacques de Sugny ayant fait la preuve de ses compétences et de son dynamisme lors de l'installation de la « République d'Annonay ». Depuis le 13 juillet il assurait la liaison entre le CDL et l'état-major FFI (11).

Alors que les préfets nouvellement investis n'ont de compte à rendre qu'au GPRF par l'intermédiaire des commissaires de la République, le « chargé d'affaires » ardéchois adresse ses rapports quotidiens au seul CDL. Ce dernier détient ainsi un pouvoir considérable, du moins jusqu'à la prise de fonction du préfet Robert Pissère le 5 septembre 1944. Toutefois, il ne saurait être question d'éclipser l'autorité suprême de CFLN et plus tard celle du GPRF : pas de dualité du pouvoir. Même si le CDL critique certaines décisions venant d'en haut (et elles sont connues souvent avec retard), leur légitimité n'est pas mise en cause.

Il convient aussi d'observer que la plénitude du pouvoir résistant local s'exerce pendant une période très courte (moins d'un mois), alors que les combats continuent à se dérouler sur le sol ardéchois, et que les opérations de repréailles de l'armée allemande ou de la milice refluant du Midi se multiplient, notamment dans le sud et dans la vallée du Rhône.

Alors que l'insurrection se développe, le CDL assume l'autorité suprême aux côtés du chargé d'affaires préfectoral et de l'état-major FFI :

- Sugny supprime les lois racistes de Vichy, rétablit les principes républicains, interdit la presse de la collaboration alors que dans le même temps paraissent une multitude de journaux édités par les organisations de la Résistance. Il opère la liquidation des biens de la Légion. Il s'occupe de la remise en ordre des administrations en procédant au remplacement des anciens fonctionnaires compromis par un personnel favorable à la Résistance aussi bien à la tête des administrations préfectorales que des tribunaux, de la police, de la gendarmerie ou des services du ravitaillement. A la préfecture, Sugny s'appuie sur Charles Chabanne, responsable départemental du NAP, qu'il nomme comme secrétaire général. Les révocations et les nouvelles no-

BULLETIN D'ADHESION

NOM Calloud 53  
Prénoms René  
Date de naissance 1 juillet 1907  
Adresse Privas  
Profession Ouvrier Ponts et Chaussées

Date d'entrée à la résistance :  
27 Juin 1940.

Activité dans la résistance :  
Chef de la Résistance en Ardèche depuis 4/1940 - Arrêté par les Allemands

Signature de deux Parrains ARA  
Delpech  
B. Méaudre

Signature de l'Adhérent  
[Signature]

1 Photo 3/4

minations se font parfois à la hâte engendrant des promotions rapides pas toujours judicieuses ce qui entraîne une protestation de l'Union des Femmes Françaises, contraignant Sugny à revoir certaines d'entre elles... Plus tard, le préfet Pissère validera les décisions prises par Sugny. Mais l'urgence ce sont aussi les questions du ravitaillement et des secours à apporter aux populations, de l'accueil des réfugiés et des usines à faire redémarrer. Sugny s'occupe de l'organisation d'un parc automobile, de la remise en marche le 30 août de la ligne de chemin de fer Lalevade - Le Teil. Il travaille à préparer la reconstruction des ponts et le redémarrage des usines. Il décide une aide exceptionnelle aux sinistrés et aux auxiliaires de la fonction publique... Il prête un oeil attentif à la situation d'Annonay qui a, déclare-t-il le 19 août, « une tendance regrettable à se considérer comme autonome » (12). Pour régler les dépenses, Sugny s'appuie sur Jacques Rueff, ancien sous gouverneur de la Banque de France qu'il a connu à Annonay et qu'il a nommé à la tête des affaires financières et économiques.

- Les FFI (AS et FTP gardant leurs propres organisations) s'occupent des opérations militaires et de l'épuration. Celle-ci est conduite de manière vigoureuse

11. Marie-Laure Auzias, CD Rom « La Résistance en Ardèche », Musée départemental de la Résistance en Ardèche, AERI, 2004.

12. Rapport au CDL du 19 août 1944, dans Louis-Frédéric Ducros, *op. cit.*, tome 3, p. 297.

pendant la période de l'insurrection. Elle est conduite à chaud, pendant une période de tensions extrêmes en pleine guerre. Elle a pour objectif d'abattre les responsables du régime de terreur et de collaboration avec les nazis afin de faciliter la mise en place des comités de libération ainsi que le retour et l'élargissement des libertés républicaines. Comme toute période de violence armée, elle a ses débordements et ses zones d'ombre. Un tribunal militaire créé par le CDL et installé depuis le 15 juillet à Antraigues sous la responsabilité du 2<sup>ème</sup> bureau FFI est chargé de « châtier les traîtres ». Mais il n'opère pas seul. Des tribunaux d'exception fonctionnent aussi à Lamastre et à Valgorge, le noyau actif du CDL ayant décidé le 8 juin que les CLL peuvent les mettre en place sur la base d'un représentant MUR, FN, CGT, PCF, AS et FTP (13). Sur les 255 exécutions « extra-judiciaires » repérées, les personnes condamnées sont pour l'essentiel des miliciens (plus de 39% des cas) ou des collaborateurs « politiques » (plus de 24% des cas) (14). A noter aussi que la Résistance a voulu mettre de l'ordre dans ses rangs et punir les abus : 22 FFI et 3 civils sont passés par les armes pour réquisitions illicites, pillage ou insubordination. Les exécutions se concentrent dans les zones de combats : le nord est relativement peu touché, alors qu'elles deviennent plus nombreuses à partir de Lamastre, dans le sud et dans la vallée du Rhône.

Les milices patriotiques (MP) initiées par les communistes et dont les missions sont précisées par une instruction du CNR du 20 juillet 1944, participent au dispositif de défense des populations. Elles soutiennent l'action du CDL où elles sont représentées en la personne de Henri Chaudier. Elles participent à la recherche des anciens collaborateurs ainsi qu'à la lutte contre le marché noir.

- Le CDL s'élargit rapidement. Il s'agit de mieux refléter l'éventail des forces de la Résistance et d'être en capacité de remplir des missions de plus en plus complexes. En juillet, les milieux chrétiens sont confortés avec l'admission de Louis Misery (Comité de Coordination d'Action Chrétienne) d'Annonay. Le parti socialiste est admis le 14 septembre. Pierre Fournier qui portait la casquette de l'AS au sein du CDL au moment de l'insurrection, en devient le représentant. Toujours en cette fin d'été, d'autres composantes sont intégrées : les femmes (à qui le droit de vote est désormais reconnu) avec le Comité des Femmes Françaises (Mme Ville puis Mme Heller), la jeunesse avec les Forces Unies de la Jeunesse Patriotique (Jean Cholvy alias « Bobby » âgé alors de 21 ans (15)), les milieux agricoles (avec Abel Amblard de Lussas et Bastidon de Vesseaux), le patronat (avec Ferdinand Janvier d'Annonay)... ainsi que des notables engagés dans la Résistance (le sénateur radical Marcel Astier, le député socialiste Edouard

Froment tous deux membres de l'assemblée consultative à Alger, le conseiller général socialiste Félicien Blanc de Largentière...).

Toutefois, pendant la période de l'insurrection, seul le noyau actif se réunit régulièrement. Hormis une réunion plénière le 10 août à Lalevade, il faudra attendre la fin des combats en Ardèche pour que le 19 septembre le CDL puisse se réunir en entier.

En attendant, le comité restreint valide la création des CL et CCL (Comités Cantonaux de Libération), instaurant le pouvoir résistant à l'échelon local. Dans un premier temps ces CL sont constitués à l'image du CDL et de son noyau actif. Une ordonnance prise à Alger le 21 avril 1944 décidait le maintien des municipalités et des conseils généraux élus avant la guerre en ne prévoyant que le remplacement des collaborateurs. C'était aux yeux de bien des résistants le maintien d'hommes qui par leur neutralité avaient failli. Le noyau actif suivant la position du représentant communiste décide le 10 août de l'ignorer pour n'admettre que ceux « *qui ont lutté pour une France meilleure* ». Début septembre, une centaine de CL ont été mis en place ainsi qu'une dizaine de CCL (soit près d'un tiers des communes et des cantons). Mais il avait fallu tenir compte des réalités locales : il était irréaliste de vouloir constituer partout un CL à l'image du CDL. A côté des résistants sont admises des personnes sympathisantes. Dès leur installation les Comités de Libération s'attaquent aux problèmes du ravitaillement, du secours aux sinistrés et doivent constituer une commission d'épuration.

Bien que devant travailler en liaison avec le CDL, les FFI exercent un pouvoir considérable au moment de l'insurrection. Leurs réquisitions parfois abusives inquiètent le CDL car elles désorganisent un ravitaillement déjà problématique et indisposent la population. Jacques de Sugny déclare à ce propos le 19 août : « *S'il y a réquisition abusive, c'est que le pouvoir civil n'a pas su imposer son autorité. Pour qu'il s'impose, comme il n'a pas d'armes, il faut qu'il entretienne des relations amicales avec le pouvoir militaire à tous les échelons...* ».

Lorsque le préfet Robert Pissère, nommé par le commissaire de la République, prend ses fonctions, nous sommes le 5 septembre 1944 : l'Ardèche est alors libérée, en grande partie épurée, avec un pouvoir résistant qui semble bien installé. Mais les bombardements, les combats et les exactions nazies l'ont ruinée.

### **L'arrivée de Robert Pissère : une reprise en main progressive (septembre 1944 - avril 1945)**

Robert Pissère arrive en voisin. Il a participé à la Résistance dans la Drôme où il fut intendant FTP dans

13. ADA 70 J 15.

14. Joseph Réthoré, CD Rom « La Résistance en Ardèche », Musée départemental de la Résistance en Ardèche, AERI, 2004.

15. Les FUJP (Forces Unies de la Jeunesse Patriotique) sont nées en octobre 1943 de la volonté de rassemblement mené par les communistes par la fusion des Jeunesses communistes avec d'autres organisations de jeunes résistants (catholiques issus de la JOC, jeunes protestants, jeunes des MUR, des FTP), ADA 70 J 39, *La Liberté*, organe du comité albenassien du FUJP.

le Diois. Alors qu'il était chef de cabinet à la préfecture de la Drôme, Vichy le révoque le 6 juin 1944. Yves Farge le nomme sous-préfet de la résistance à Die en juillet 1944 peu de temps avant l'attaque allemande contre le Vercors.

Le voici à présent jeune préfet de l'Ardèche. Il n'a pas 30 ans. Sa venue provoque des dissensions, réactivant la rivalité entre formations AS et FTP. Les propos d'Edouard Froment, à peine revenu d'Alger, sur le caractère illégal de la nomination de Jacques de Sugny par le CDL irritent les communistes. G. Fargier et Belmas expriment leur mécontentement le 7 septembre au sein du comité restreint (16).

Mais la bouderie est de courte durée : l'ampleur des tâches à accomplir, la nécessité de l'union et l'importance que les communistes y accordent imposent de la retenue.

D'ailleurs le préfet multiplie les contacts, valide les mesures prises. Son dynamisme rassure. Aussi le 19 septembre, le rapporteur communiste au sein du CDL élargi se déclare « *heureux du choix du commissaire de la République* » en la personne de Robert Pissère. Et le 4 octobre, ce dernier exprime « *sa joie d'être présent au sein du CDL* » (17). Il souligne à nouveau le 15 février 1945 le caractère cordial de ses relations avec ce dernier.

Civilités mises à part, la reprise en main s'effectue progressivement.

Le CDL n'a plus désormais qu'un pouvoir consultatif.

Le nouveau préfet met près d'un mois avant de participer aux réunions plénières, malgré des invitations réitérées. Ses rapports sont destinés non plus au CDL mais au commissaire Yves Farge. Ils sont bientôt alimentés à partir de la mi-octobre par ceux que lui adressent les sous-préfets de Largentière et de Tournon, les responsables des renseignements généraux, de la gendarmerie ou les commissaires de police d'Aubenas, du Teil, de Privas, de Tournon et d'Annonay...

Certes, le CDL conserve une grande autorité. Ses vœux sont très souvent pris en compte. Ses commissions participent activement à la poursuite de l'épura-

tion, au ravitaillement, au redémarrage de l'économie, à la reconstruction... Mais les décisions ne lui appartiennent plus. Son rôle devient de plus en plus celui d'une autorité morale, veillant à l'application du programme du CNR, servant d'aiguillon pour l'adoption de mesures voulues par les anciens résistants.

Afin de conforter le pouvoir du préfet, Yves Farge se rend à Privas le 9 novembre 1944 et oblige le CDL à ne plus se prévaloir du GPRF sur l'en-tête de ses circulaires (18).

Le calme étant rétabli en Ardèche, l'épuration est davantage encadrée avec la mise en place d'une commission de criblage de six membres que Pissère désigne le 28 septembre (19). Les exécutions sommaires cessent début septembre. Désormais, les dossiers des personnes arrêtées (détenues surtout au camp de Chomérac) sont criblés sur instructions menées par les CL et par la commission d'épuration du CDL. Transmis devant le préfet, celui-ci les confie au juge d'instruction qui selon le cas traduit les prévenus devant la Cour de Justice ou devant la chambre civique, la cour martiale n'étant jamais convoquée. Un moment réactivée lors du retour de miliciens ou de collaborateurs partis en Allemagne, l'épuration, relativement modérée (20), « *est terminée dans ce département* » écrit Pissère, le 15 octobre 1945 (21). L'épuration administrative frappe 64 fonctionnaires (dont 26 révocations et 23 mutations). Quant à l'épuration politique elle vise 23 conseillers municipaux, 6 conseillers généraux et 5 parlementaires (dont Xavier Vallat condamné par la Haute Cour de Justice à dix ans de privation de liberté et à l'indignité nationale).

Autre exemple de la reprise en main, les CL mis en place par le CDL sont transformés en délégations municipales installées par le préfet. Celui-ci pour essayer de faire respecter la circulaire du 21 avril 1944 doit réaliser un compromis avec le CDL qui continue à installer les CL. Le rétablissement des municipalités n'est achevé qu'en avril 1945... Sur le département, sur propositions du CDL, 231 CL ont été convertis en délégations municipales, mais 103 municipalités ont été maintenues et 15 rétablies, concurremment à certains CL qui se retrouvent ainsi privés ainsi d'une grande partie de leur capacité d'action. Quant au Conseil

---

16. ADA 70 J 16.

17. ADA 70 J 16.

18. ADA 70 J 16, compte-rendu de la réunion du CDL, 9 novembre 1944.

19. Aux côtés de Georges Fargier représentant le CDL, toujours très influent avec sa propre commission d'épuration, figurent Lequenne président du Tribunal de Largentière, lui aussi membre du CDL, Dangla commissaire de police à Privas, Elie Reynier de la Ligue des droits de l'homme et deux officiers FFI (un AS et un FTP).

20. L'épuration judiciaire frappe un Ardéchois sur 1 600 contre un Français sur 440 au plan national. Le 15 juin 1945, le préfet rapporte que sur les 268 individus détenus administrativement depuis la libération, 2 ont été déférés devant les tribunaux militaires, 137 devant la Cour de Justice, 17 devant une juridiction de droit commun, 46 restant internés, 34 en résidence surveillée et 32 rendus à la liberté, ADA 72 W 111.

Le 8 juin 1944, le CDL établit le bilan de la Cour de Justice supprimée depuis le 15 mai : 383 dossiers examinés dont 341 vus par la commission d'épuration du CDL ; 131 acquittements, 78 condamnations à mort par contumace, 37 condamnations à la prison et dégradation à vie, 131 condamnations à l'indignité nationale temporaire ou à vie, 6 condamnations aux travaux forcés, 18 dessaisissements par d'autres départements, 28 non lieux. Restaient 35 dossiers à l'instruction, ADA 70 J 16.

21. ADA 72 W 111, Joseph Réthoré, *op. cit.*, repère 145 personnes sanctionnées par l'épuration judiciaire. Aucune condamnation à mort n'a été suivie d'exécution. On compte 35 condamnations à la prison, 64 à l'indignité nationale, 5 à la confiscation de biens, 3 aux travaux forcés... 32 acquittements et 43 classés sans suite...

14 Octobre 4

267  
CH/FL/

Le Comité Départemental de la Libération  
après examen des propositions du comité local de la  
commune de SCEAUBRES,  
donne son approbation au dit comité, qui sera cons-  
titué comme suit :

MMrs  
AUDIGIER Camille. Cultivateur. Président  
CHAUTARD Henri . Tailleur . Adjoint  
REYNAUD Emmanuel.  
GUIGON Delille,  
CHAUSBY Flavien. P.N.  
LAVILLE Edouard.  
ROCHE Frédéric  
SEVENIER Henri M.U.R.  
ALAMBELON Marthe socialis. C.P.F.  
ALAMBELON Jean. C.G.T.

Transmis à Monsieur le Préfet, pour homologation.

F/ Le C.D.L.

général provisoire, s'il est remanié en avril 1945 pour remplacer les déchus, ce n'est pas du tout selon les propositions initiales du CDL... Sous la pression du ministre de l'Intérieur Texier désireux de réduire au maximum l'influence des communistes, 20 conseillers sont maintenus dont 11 URD (ex-droite nationale) et seuls 6 membres du CDL sont promus. Aucun communiste n'est admis... (22).

En ce qui concerne les forces armées de la Résistance, les FFI passent d'un effectif de 11 500 hommes en septembre 1944 à un millier environ en février 1945 (23). Après une tentative de De Gaulle pour les dissoudre, à la fin août, provoquant un tollé de la Résistance intérieure, les FFI sont intégrés dans l'armée, selon le procédé de l'amalgame. Démobilisés en Ardèche le 9 septembre, certains, on l'a vu, continuent le combat contre les forces de l'Axe au sein de l'Armée de Libération, mais la plupart reprennent la vie civile (24). Le préfet peut compter sur l'appui du CDL et sur celui de l'état-major pour que disparaissent les réquisitions ou les perquisitions abusives. Les FFI qui acceptent

la restitution de plusieurs véhicules, remettent plus de 300 tonnes de soies artificielles récupérées sur les Allemands afin de faciliter le redémarrage des moulinsages notamment dans la région d'Aubenas. La prévôté FFI participe aux côtés des forces de police et de gendarmerie à l'épuration et à la lutte contre le marché noir jusqu'à sa dissolution en mars 1945.

Quant aux milices patriotiques largement dominées par les communistes, le préfet s'en accommode dans un premier temps. Leur intervention est jugée utile pour leur connaissance du terrain à la fois dans la recherche du matériel laissé par les Allemands, dans l'identification des anciens collaborateurs et des miliciens et dans la répression des fraudes économiques. Mais leur zèle et leur manque de tact pouvaient importuner. Ils agaçaient aussi des policiers parfois moins bien armés. Conformément aux instructions d'Yves Farge, le préfet limite leur nombre à 250 au début octobre 1944. Leur recrutement est placé sous la responsabilité conjointe du commissaire de police Dangla, de Montéremal, membre du CDL, et de Boiron, chef des milices patriotiques. L'annonce de leur dissolution fin octobre provoque un tollé chez les communistes, mais aussi une protestation quasi unanime, au moins formelle, de la part des autres organisations de résistance ainsi que du CDL. En novembre plusieurs centaines de résistants défilent au Teil, à Vals, à Annonay, à Privas, à Aubenas... pour manifester leur opposition à la décision prise par le GPRF. Si le préfet constate le 2 décembre que les MP devenues « Gardes Civiques Républicaines » (GCR) suivent ses instructions en ne participant plus à des opérations de police, c'est pour reconnaître que la mesure passe mal. Il suggère même la constitution d'une force supplétive formée « d'éléments sains » pour lutter contre le marché noir, par manque d'effectifs dans la police et la gendarmerie... Surtout, ce qui l'inquiète, c'est le peu d'empressement des MP à rendre leurs armes. Il faut l'intervention du secrétaire du PCF Maurice Thorez pour qu'au début 1945 leurs dirigeants leur lancent un appel pressant dans ce sens et que les GCR s'exécutent en mars 1945 (25).

La reprise en main mécontente profondément les résistants impatients de voir se mettre rapidement en oeuvre le programme du CNR. La protestation rassemble bien au-delà des rangs communistes. Les comptes-rendus du CDL en portent témoignage avec un vœu unanime émis le 8 décembre 1944 contre l'éviction des MP ou celui émis au cours de la même séance s'indignant des lenteurs et des insuffisances de l'épuration. Ces vœux sont adoptés en présence du préfet « pour

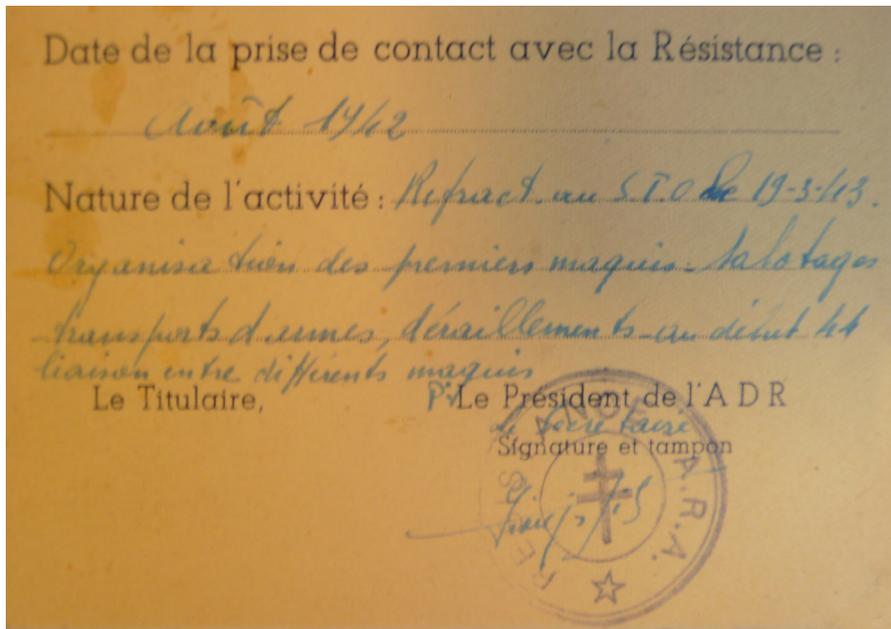
22. ADA 72 W 442.

23. Le capitaine Longeret, commandant la gendarmerie de l'Ardèche, rapporte le 9 janvier 1945 qu'il ne reste dans le département qu'un hôpital FFI à l'asile de vieillards d'Aubenas, une compagnie d'instruction à l'usine Marmarot de Saint-Privat, une compagnie à Vals affectée à la surveillance des prisonniers de guerre allemands au camp de la Viscose...

24. Raoul Galataud cite l'exemple de la 7 119<sup>ème</sup> Cie FTP cantonnée à Valgorge qui sur un effectif de 157 hommes, en voit 70 rejoindre le bataillon « la Marseillaise », les autres, en majorité des mineurs des Cévennes, regagnant leur lieu de travail pour mener la « bataille du charbon ».

25. ADA 72 W 110, le 15 avril 1945, le préfet annonce que la récupération des armes est presque terminée : 130 fusils de guerre, 12 mitraillettes, 4 FM, 7 mitrailleuses ont été rendus.

26. ADA 70 J 16.



naux à caractère national ou régional, ce sont vingt-trois titres qui expriment en Ardèche l'opinion multiforme des résistants. Le manque de papier réduit fortement la pagination. Certaines publications se limitent à un seul numéro, à commencer par *L'Ardèche libérée*, organe du CDL qui ne paraît que le 29 juin 1944 au Cheylard, avant la contre-offensive allemande. Le CLL d'Aubenas se contente aussi d'un seul numéro, *La Liberté*, sorti le 13 juillet 1944 alors que celui d'Annonay avec *La Gazette du Comité de Libération Nationale* en imprime deux en juin 1944... D'autres ont une durée de vie plus longue avec un nombre considérable de lecteurs : *L'Assaut*, organe des FTP (à partir du 16 juillet

ne pas donner l'impression d'une dualité de pouvoir ou de désolidarisation du pouvoir central à l'égard du CDL » (26).

Le loyalisme reste de rigueur. Et toutes les organisations résistantes condamnent la vague d'attentats qui au printemps et au début de l'été 1945 vise d'anciens collaborateurs ou « profiteurs de guerre » et adeptes du marché noir (27).

Si la déception gagne, l'espoir né au moment de la Libération n'a pas disparu.

### ESPOIRS : LES ANCIENS DE LA RESISTANCE, L'UNION POUR APPLIQUER LE PROGRAMME DU CNR

Jusqu'au 8 mai 1945, la guerre continue, et les privations taraudent toujours les esprits. La question du ravitaillement reste la préoccupation essentielle. Mais en même temps, les anciens résistants partagent avec la population l'espoir de jours meilleurs, mobilisant leur énergie selon la devise : « S'unir, travailler, se battre ».

Ils agissent soit au sein des organisations civiles de la Résistance qui poursuivent leurs actions, soit au sein d'associations d'anciens résistants, tandis qu'avec le retour de la liberté les partis politiques reprennent leurs activités au grand jour.

#### Le droit à la parole retrouvé

Dès la Libération, une multitude de parutions nouvelles foisonnent, donnant libre cours à une expression bâillonnée sous le régime de Vichy. En dehors des jour-

1944), *La IVe République*, organe de l'AS (à partir du 29 juillet 1944), ces deux publications disparaissent pour laisser la place à *Valmy*, organe des FFI à partir du 14 octobre 1944. Les organisations civiles ont aussi leurs publications comme *La citoyenne du Vivarais* du Comité des Femmes de France d'Annonay, *En Avant*, l'organe du FUJP, *Le messager cévenol* (MLN d'Annonay), *Le Réveil du Vivarais* dépendant d'abord du CCAC avant de devenir une publication exprimant le point de vue d'un nouveau parti démocrate-chrétien, le MRP (Mouvement Républicain Populaire). La SFIO a bientôt sa publication départementale, *L'Ardèche socialiste*, à partir du 30 août 1944, et surtout le PCF dont l'influence grandissante s'exprime dans *La Voix du Peuple de l'Ardèche*, à partir du 12 août 1944, diffusée rapidement à plusieurs milliers d'exemplaires.

#### Un état d'esprit nouveau

Au-delà de la relation des événements militaires, la presse de la Résistance exprime les attentes de ses membres : en premier lieu, alors que le GPRF a encore du mal à se faire accepter par tous les Alliés, le préfet Pissère déclare dans son rapport du 17 septembre 1944 qu'elle est unanime à soutenir De Gaulle. L'esprit unitaire prévaut. Il est marqué aussi par une volonté de renouveau de la vie politique tel que le suggère le titre du journal de l'AS *La IVe République*. La Révolution française est prise comme référence à travers des publications comme *Valmy*. Les « héros » de la Résistance font écho aux prouesses des soldats de l'an II. Comme eux ils se sont levés contre l'envahisseur. Comme eux, les FFI engagés sur le front des Alpes manquent de chaussures et de vêtements chauds. Comme les socié-

27. Le 9 janvier 1945, le capitaine de gendarmerie Longeret signale des attentats à l'explosif en décembre-janvier à Cruas, Meysse, Saint-Martin-le-Supérieur, Le Teil, Viviers et trois attentats par armes à feu au Teil et à Bourg-Saint-Andéol faisant un mort et trois blessés. Entre le 6 mars et le 27 août 1945, une douzaine d'attentats sont commis, notamment dans la région de Tournon - Saint-Péray, à Viviers, Saint-Just, Largentière, Privas, Le Pouzin. Ils visent des personnes s'adonnant au marché noir, ou d'anciens collaborateurs, ainsi que l'hôtel Pottier siège de la Gestapo sous l'occupation à Viviers. (ADA 72 W 110).

tés populaires de 1793, la sous-commission militaire du CDL, les CLL ou les femmes de l'UFF récoltent les fonds et les habits pour les soldats engagés sur les fronts. Comme les sans-culottes qui luttèrent contre l'aristocrate prêt à s'allier avec les couronnes étrangères pour sauver ses privilèges, les résistants remettent en cause la puissance des monopoles compromis dans la collaboration. Pour construire l'avenir, on va bientôt préparer des « Etats Généraux » en faisant rédiger dans chaque commune un « cahier de doléances »...

La presse communiste n'est pas la seule à insuffler cet élan. Le 13 septembre 1944, *L'Ardèche socialiste* titre « La Révolution ! » (28).

Les militaires étant rapidement contraints au silence sur décision du GPRF, la publication de Valmy est bientôt suspendue. Toutefois les organisations civiles de la Résistance continuent de mener leur action, le but étant l'application intégrale du programme du CNR dans ses dimensions démocratiques, économiques et sociales.

Un vaste mouvement se développe dans ce sens de la fin 1944 au printemps 1945.

### **Rassembler autour du programme du CNR : vers les Etats Généraux de la Renaissance Française**

L'idée mobilise aussi bien les institutions issues de la Résistance (CDL et CLL), les organisations de la Résistance civile que les Anciens de la Résistance Active. Quant aux partis politiques, leur engagement au sein de ce mouvement se décline en fonction de leurs propres objectifs.

Le CDL ardéchois participe au mouvement initié à Vizille le 5 septembre 1944...

... par plusieurs de ses homologues de la zone sud, et développé lors des réunions du 22 septembre suivant à Valence (29) et des 7 et 8 octobre au congrès des CDL de la zone sud à Avignon. Représenté à ces deux dernières assemblées, notamment par son président Jean Beaussier, le CDL fait siennes les résolutions prises en commun : le gouvernement doit se rappeler que son existence est due à l'action victorieuse des forces de la résistance intérieure dont les CDL sont l'émanation. Les CDL n'acceptent pas d'être réduits à un simple rôle consultatif. Ils veulent pouvoir prendre des décisions

dans tous les domaines sur le plan départemental. Ils protestent contre la tenue des élections municipales précipitées avant le retour des prisonniers de guerre. Surtout les CDL de la zone sud vont plus loin, en faisant leur une proposition du FN du Rhône décidant la convocation des « Etats Généraux de la Renaissance Française », le but étant de créer un vaste rassemblement populaire autour du programme du CNR (30). Le CDL se lance immédiatement dans la préparation de ces derniers invitant tous les CLL à provoquer des assemblées dans chaque commune, chargées de rédiger un cahier de doléances.

### **Le relais des organisations résistantes**

En Ardèche, cette idée trouve un réel écho parmi les résistants sensibles à cette forme de démocratie que nous appellerions aujourd'hui « participative ». Seul le CCAC de Louis Misery émet des réticences, que semblent partager aussi en partie l'archiprêtre Sanial (31)...

Par contre les deux principaux mouvements civils de la résistance ardéchoise (le MLN, ex-MUR, et le FN) y participent ainsi que la CGT dont l'influence ne cesse alors de grandir, les Femmes Françaises (elles aussi très actives), le FUJP et les tous nouveaux Comités de Défense et d'Action Paysanne lesquels ont pris la place de la défunte Corporation Paysanne de Vichy (32)... La volonté d'union est très forte en Ardèche. Le 14 octobre 1944, le MLN ardéchois dirigé par Pierre Fournier et où Jean Beaussier joue un grand rôle évalue avec scepticisme un rapprochement avec le FN (33). Celui-ci est alors très actif, notamment dans la région de Tournon (34). Cette volonté d'union porte ses fruits. Elle se traduit sur le plan local par la création en décembre 1944 à Annonay (comme à Lamastre) d'un FLN (Front de Libération Nationale) résultat de la fusion des organisations locales du MNL et du FN, avec la parution d'un hebdomadaire commun, *Le Messenger cévenol*.

### **Le rôle de l'ARA (Anciens de la Résistance Active)**

Les anciens résistants s'organisent pour une partie d'entre eux au sein de l'ARA (Anciens de la Résistance Active) et agissent dans le même sens. Les ARA dépo-

---

28. ADA 70 J 39.

29. La réunion du 22 septembre 1944 rassemble les délégués de onze départements du sud, dont celui de l'Ardèche, ADA 70 J 39, *La Résistance de la Drôme*, organe du CDL drômois du 23 septembre 1944. Voir aussi Pierre Bonnaud « Une nouvelle vie politique août décembre 1944 », CD de la Résistance, *op. cit.*

30. ADA 70 J 16, compte-rendu de la séance plénière du CDL du 17 octobre 1944.

31. ADA 70 J 16, le 24 novembre 1944 l'archiprêtre Sanial se demande lors d'une réunion du CDL si les assemblées sont démocratiques, à quoi René Montérémal (tous deux sont membres du FN) répond positivement : « *Nous convoquons tout le monde* ».

32. ADA 70 J 16, les premiers comités sont créés à Vesseaux, Vallon... Ils portent les revendications paysannes (droit à la retraite, demandes d'engrais, de chevaux...), participent à la lutte contre le marché noir, incitent non sans difficultés les agriculteurs à répondre favorablement aux demandes de livraison pour le ravitaillement... Le docteur Astier, membre du CDL, préside bientôt le Comité départemental d'Action Agricole. Les CLL sont invités à désigner un représentant par commune pour la formation de comités cantonaux. Au 16 janvier 1945, selon Jean Beaussier, trois cents communes ont répondu à cet appel.

33. ADA 70 J 36, congrès d'Aubenas du MNL, 14 octobre 1944.

34. C'est ce que rapporte le préfet le 27 octobre 1944, ajoutant par ailleurs que le FN ardéchois est présidé par le docteur Grand, « *un intellectuel dévoué* ». Inspecteur de la santé de l'Ardèche, celui-ci promeut une politique sanitaire de proximité avec une attention particulière pour les mères et les enfants.

sent leurs statuts en préfecture le 26 octobre 1944. Ils tiennent leur 1<sup>er</sup> congrès le 3 décembre 1944 à Privas en présence du préfet. Fondée à l'origine par Alfred Arnaud, alors capitaine FFI, et par Renée Adelbert, libraire à Privas, cette association veut rassembler la minorité de résistants engagés au péril de leur vie avant le 1<sup>er</sup> janvier 1944. L'admission est soumise au parrainage de deux résistants reconnus et au vote, après enquête, des adhérents d'une section. L'ARA ne cherche pas à être une organisation de masse, mais à être une « *minorité gardienne de l'esprit de la résistance* ». Ses objectifs ne sont pas ceux d'une simple amicale. Ils visent à obtenir l'application stricte du programme du CNR, avec une totale indépendance à l'égard des partis politiques. Pour l'ARA, il convient non pas de rentrer dans les partis « *comme le demande De Gaulle* » mais de rester unis autour du programme du CNR. Très critique à l'égard de De Gaulle « *qui s'éloigne de l'idéal* » de la Résistance, traversée par un courant libertaire assez prégnant en Ardèche, elle rejette tout retour aux combinaisons politiciennes de la III<sup>e</sup> République et prône la mise en place d'une démocratie où la base a le dernier mot, une base éclairée par « *l'avant-garde* » que constituent les résistants de la première heure (35).

De fait l'ARA se positionne dans le sens du mouvement porté par le CDL, mais avec une attitude élitiste qui lui vaut un article critique de Raoul Galataud alors dirigeant de la fédération du PCF dans *La Voix du Peuple* du 16 décembre 1944 : « *Pas de nouvelles sources de division dans la Résistance* ». Le fondateur des FTP en Ardèche stigmatise la « *secte d'Anciens de la Résistance* », considère qu'il ne faut pas se séparer du reste des patriotes français et conclut : « *Je suis un des premiers maquisards de l'Ardèche et je ne juge pas utile d'adhérer aux ARA* » (36).

La position de Galataud suscite bien des débats lors du 2<sup>ème</sup> Congrès départemental des ARA qui se tient à Privas le 18 mars 1945 sous la présidence de Grégory. Elle peut expliquer la défection de Bancilhon, l'un des premiers vice-présidents de l'ARA ainsi que les faiblesses d'implantation de cette association (37) qui se présente comme la seule en Ardèche. Mais assez vite, après une entrevue avec Galataud, les relations se nor-

malisent. La publication du compte-rendu du congrès dans le quotidien régional sympathisant communiste *Les Allobroges* en témoigne. Par ailleurs, *L'Ardèche socialiste* se fait l'écho des activités de l'ARA.

### Le positionnement des partis

Il est conditionné à la fois par leur plus ou moins grande implication au sein de la Résistance et par les clivages socio-culturels.

Le PCF, très minoritaire avant la guerre, est devenu incontournable par le rôle qu'il a joué contre le régime de Vichy et l'occupation. Raoul Galataud est chargé de le réorganiser au moment de la Libération, une tâche poursuivie par Henri Chaze après le retour de celui-ci en Ardèche en décembre 1944. Henri Chaze note dans ses mémoires à propos de cette période : « *Viennent à nous des radicaux vieux et moins vieux qui après 5 ans de réaction trouvent avec nous une nouvelle jeunesse dans leurs aspirations républicaines, des socialistes gagnés par l'efficacité de notre organisation, et à travers la Résistance, des jeunes, beaucoup de jeunes qui veulent aller plus loin que les conquêtes de la Libération* » (38). A sa première conférence fédérale, le 18 mars 1945, le PCF ardéchois rassemble au Teil 600 délégués, représentant 3 300 adhérents (39). Présents désormais sur tout le territoire où ils implantent leurs cellules, les communistes prêchent constamment l'union. Ils proposent même la fusion avec la SFIO pour créer un grand parti ouvrier. Déjà, des socialistes comme Villard instituteur à Bourg-Saint-Andéol ou comme Bacconnier président du CLL de Privas et membre du CDL, avaient fait le pas et les avaient rejoints. Poursuivant la politique de la main tendue avec les chrétiens, ils travaillaient au rassemblement et prenaient une part active à la préparation des Etats Généraux.

La SFIO s'engage elle aussi. Une partie de ses adhérents, certes minoritaire mais qui s'exprime dans *L'Ardèche socialiste*, n'est pas insensible aux propositions communistes (40). Beaucoup de socialistes membres des différentes organisations résistantes, à commencer par Beaussier président du CDL ou Fournier, soutiennent et même impulsent le mouvement des Etats

---

35. Archives privées en cours de transfert au fonds du Musée Départemental de la Résistance aux ADA.

36. ADA 70 J 39, *La Voix du Peuple*, 16 décembre 1944.

37. Les ARA comptent 263 adhérents répartis surtout dans la région de Tournon, dans les Boutières et à Privas, avec quelques adhérents à Annonay, La Voulte, Aubenas, et plus tardivement dans la région des Vans. Au congrès du 18 mars 1945 à Privas, 14 sections sont représentées avec 150 délégués. Par contre les régions du Teil, de Bourg-Saint-Andéol, de Vallon... n'ont aucun adhérent et ni Annonay ni Aubenas ne sont bien représentés malgré la présence de nombreux résistants. D'autre part les ARA regroupent plutôt les anciens de l'AS que ceux des FTP. Enfin sur 180 adhérents des ARA dont la profession est connue, la proportion d'ouvriers semble infime ((environ 14). Même si on ajoute les 46 employés (6 de la SNCF, 6 du CFD, 10 des PTT, 23 des services administratifs...), les classes populaires semblent relativement peu présentes alors que les classes moyennes (5 cadres, 9 instituteurs, 4 ecclésiastiques, 23 gendarmes, militaires et policiers, 34 artisans et commerçants, 33 cultivateurs dont un exploitant forestier, 2 étudiants) et même la bourgeoisie (2 mouliniers, 2 directeurs d'entreprises, un industriel, un banquier et un propriétaire) le sont davantage. Parmi les adhérents figurent l'archiprêtre Sanial membre du CDL (il est le seul) ainsi que le chef de la police, le commissaire Dangla de Privas, promu à la direction des RG en octobre 1945 et le capitaine Longeret commandant la gendarmerie de l'Ardèche. L'étude porte sur les fiches individuelles d'adhésions et les cartes des adhérents ARA (archives privées, *op. cit.*).

38. Henri Chaze, *Un communiste ardéchois dans le siècle*, Les Allobroges, 1994.

39. Le PC ardéchois revendique 6 300 adhérents au 1<sup>er</sup> janvier 1946.

40. ADA 70 J 39, *L'Ardèche socialiste* du 15 septembre 1944 titre : « *Aux 2 grands partis populaires, il faut l'union* ».

Généraux. Edouard Froment, membre de l'Assemblée Consultative, adopte cependant une position plus réservée. Au congrès socialiste départemental d'Aubenas du 18 février 1945 c'est la motion qui préconise des listes séparées aux municipales qui prévaut. Et ne sont admises au mieux que les listes d'union limitées aux partis laïques...

Le parti radical se fait particulièrement discret. Profondément désorganisé et divisé, son leader Gaston Riou s'étant compromis avec le régime de Vichy, il paraît très réservé par rapport aux organisations résistantes. Toutefois, il compte sur le prestige du sénateur Marcel Astier qui avec le député socialiste Edouard Froment s'étaient opposés aux pleins pouvoirs accordés à Pétain en 1940 par le Parlement. Méfiant à l'égard du droit de vote aux femmes, et estimant que les CLL étaient trop orientés à gauche (41), il n'adhère guère en dehors de quelques personnalités (comme le docteur Bouvat de Saint-Péray, par ailleurs membre du FN) au mouvement impulsé par le CDL.

Quant au tout nouveau MRP (Mouvement Républicain Populaire) de tendance démocrate chrétienne, initié à l'automne 1944 par Louis Misery d'Annonay et par *Le Réveil du Vivarais*, il compte de nombreux résistants comme Binoche qui désirent afficher leur singularité tout en se déclarant favorables au programme du CNR. Attaché au principe de la liberté de l'enseignement, il s'implante surtout dans le nord du département, et compterait en mars 1945 1 500 adhérents, dont 600 dans la région d'Annonay (42).

La droite nationale dominait l'Ardèche avant la guerre. Une partie de ses dirigeants avaient participé au soutien de Vichy, avec notamment Xavier Vallat. Certains sont poursuivis et condamnés, le PSF est bientôt dissout (43). La droite nationale paraît complètement paralysée. Mais les Renseignements Généraux la considèrent toujours influente notamment sur le plateau ardéchois et dans les milieux très catholiques (44). Au plan local, ses élus s'opposent parfois aux CLL et protestent contre les évictions dont ils sont l'objet lors de la mise en place des délégations municipales.

Ainsi l'attitude des différents partis diffère fortement. Mais l'ampleur prise par le mouvement fait rapidement bouger les lignes.

#### Les Etats Généraux en Ardèche : novembre-décembre 1944

L'appel du CDL connaît un réel succès dans le département. A l'heure où les problèmes du quotidien sont toujours omniprésents avec des déplacements qui sont plus que problématiques, les CLL parviennent à ras-

Regle. 30-11

Anciens de la Résistance Active de l'Ardèche

## Bulletin d'Adhésion

NOM : CHABREDIER

Prénoms : Joseph Evariste Victor

Date et lieu de naissance : 17 septembre 1916 Ejoy

Adresse : Rochevaure (Ardèche)

Profession : artiste-peintre

Date d'entrée dans la résistance : Avril 1943 - Agent renseignement et liaison.

ACTIVITÉ : Agent renseignement et liaison N° Freylich, à Alba - Chef Militaire marquis Bouvy - St Arvest - Chef militaire et installateur marquis St Martin le Supérieur - S/pt Coll la Cie clandestine 5e (Rochevaure) - Cdt 5e Cie AS secteur C. S/pt Coll 18e Cie secteur B.

Signature du 1<sup>er</sup> Parrain : \_\_\_\_\_ Signature du 2<sup>ème</sup> Parrain : \_\_\_\_\_



Le 30 novembre 1944

Signature de l'Adhérent : J. Chabredier

sembler des « assemblées patriotiques » dans plus de la moitié des communes. La participation est variable, mais au global, plusieurs milliers d'Ardéchois se mobilisent. Dans certaines localités, le travail est réalisé en profondeur : à Privas, huit réunions sont programmées. Le 24 novembre 1944, René Montéremal rend compte devant le CDL de celles tenues à Colombier-le-Vieux, Colombier-le-Jeune, Saint-Barthélemy-le-Plain, Nozières, Empurany, chacune remplissant un cahier de revendications. En général celles-ci soutiennent le programme du CNR en s'appuyant sur les réalités locales. Mais des surprises peuvent survenir comme à Valgorge où l'assemblée proteste contre le vote des femmes...

Les Etats Généraux de l'Ardèche se tiennent à Privas le 21 décembre 1944. Les délégués ont été élus sur une base territoriale et citoyenne : un délégué pour 1 000 habitants, deux entre 1 000 et 2 500... En présence du préfet, de Chabanne et du noyau actif du CDL,

41. ADA 72 W 110, selon le préfet, les radicaux voudraient limiter le droit de vote des femmes aux consultations locales, et séparer les bulletins en fonction des sexes en recueillant les votes dans des urnes différentes, 15 février 1945.

42. ADA, 72 W 110, rapport du préfet, 15 mars 1945.

43. Le PSF (Parti Social Français, d'extrême-droite) était particulièrement implanté en Ardèche du nord avec le soutien de l'industriel Emile Gleizal patron des TSR.

44. Le préfet considère le 27 janvier 1945 : « *Quelles que soient leurs actions, ils garderont une majorité que ne leur fera pas perdre l'attitude collaboratrice de la plupart de leurs leaders. Leur majorité peut être accrue par le vote des femmes* ». Analyse contredite par les résultats des municipales d'avril 1945...

283 délégués sont là. Ils ont fait le déplacement malgré la pénurie des transports et les difficultés du quotidien. Ils représentent 193 communes (sur 349 en Ardèche). Près de 200 cahiers ont été rédigés.

Beaussier rend compte de l'assemblée générale des CDL à laquelle il a assisté à Paris les 15 et 16 décembre précédents. L'idée lancée par le congrès d'Avignon a été reprise au plan national : des Etats Généraux de la Renaissance Française sont programmés pour le 14 juillet 1945.

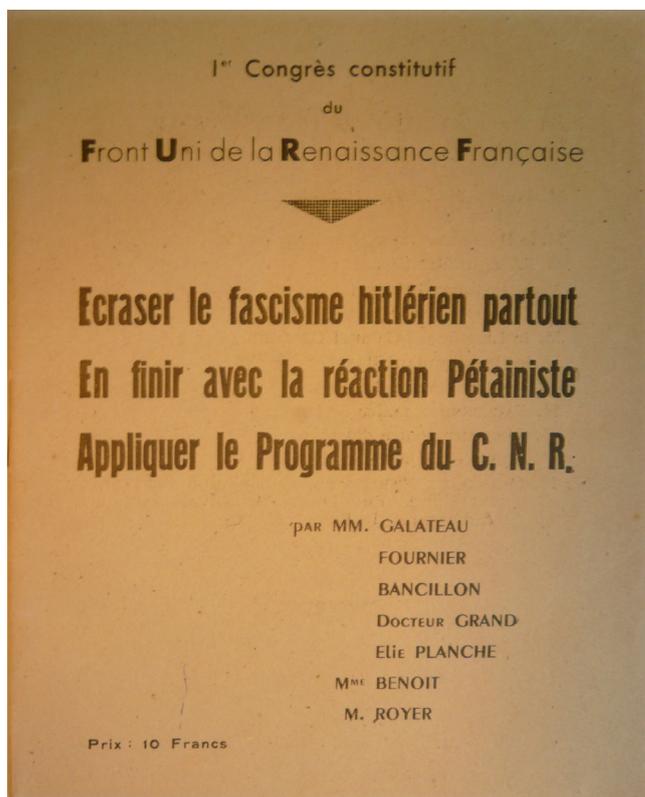
L'Ardèche qui a pris les devants rédige ses doléances, reprenant les thèmes essentiels contenus dans les cahiers : application du programme du CNR, avec la prise de mesures sévères contre les anciens collaborateurs, confiscation des profits illicites, lutte contre le marché noir, l'effort de guerre à soutenir avec une armée nouvelle issue de la Nation... Cinq délégués sont élus pour remettre le cahier ardéchois au général De Gaulle (Galataud, Verdier, Chautard, Royer, Mme Heller).

L'union se renforce : FURF  
(Front Uni de la Renaissance Française)

L'espoir semble décliner au début 1945 : le MLN tient son congrès national du 23 au 28 février. Il se divise. La majorité de ses délégués refuse la fusion avec le FN.

Toutefois, la minorité, très bien implantée dans le sud avec des résistants de renom (Maurice Kriegel-Valrimont, Pascal Copeau, Emmanuel d'Astier de la Vigerie...) maintient ses contacts avec le FN qui tient ses assises en février. De ces contacts naîtront le MURF (Mouvement Unifié de la Renaissance Française) qui continuera à impulser une dynamique unitaire (45).

En Ardèche, dès le 12 février, FN et MLN fusionnent pour créer le FURF (Front Uni de la Renaissance Française), avec un comité directeur provisoire présidé par Jean Beaussier, par ailleurs président du CDL, MLN et membre de la SFIO... Deux personnalités chrétiennes (CCAC et FN) du CDL occupent les postes de vice-présidents : l'archiprêtre Sanial et le pasteur Besset. Le docteur Grand (FN), Pierre Fournier (membre du CDL, MLN, SFIO et directeur de *L'Ardèche socialiste*) et Suzanne Guichard (membre du CDL, UFF) font aussi partie du bureau aux côtés de Raoul Galataud (PCF, FN) désigné comme secrétaire, de Bancillon (FN), de Pierre Chazalon (FN, trésorier), de René Montérémal (CDL, FN), Fargier (CDL, PCF), Sahy (CDL, CGT). On notera la présence de huit membres du CDL sur douze à la tête du FURF. Toutes les organisations ardéchoises de la Résistance y adhèrent, comme par exemple les Femmes de la Libération Nationale (issues du MLN) et celles de l'UFF (issues du FN). Les ARA font de même à leur congrès du 18 mars 1945. Seul le MRP refuse en évoquant des raisons statutaires...



Immédiatement les membres du bureau organisent des tournées dans tout le département, provoquant des réunions cantonales en vue de préparer le congrès constitutif de la nouvelle organisation.

Nous approchons de la fin du conflit. Les nouvelles du front occupent la une des journaux, mais la question de la construction du monde d'après-guerre devient plus pressante, alors que les problèmes du quotidien sont toujours là : on n'envisage pas l'achèvement du pont suspendu sur le Doux à Tournon avant le 15 avril ; le bac de Bourg-Saint-Andéol n'est mis en service qu'en mars, et les déblaiements des ruines sont loin d'être achevés... On compte encore plus de 14 000 réfugiés et sinistrés à secourir en Ardèche au 1<sup>er</sup> mars 1945...

Le CDL qui jusque-là impulsait la dynamique unitaire passe la main au FURF. Il n'abandonne pas l'action politique mais la gestion du quotidien l'accapare totalement.

Son statut ainsi que celui des CLL est en passe d'évoluer : en effet, malgré les protestations des CDL, du CNR, du FURF qui demandent le report des élections municipales à une date postérieure au retour des prisonniers de guerre et des déportés, le GPRF convoque les électeurs et les électrices pour fin avril - début mai.

Bien que le FURF ne se présente pas en tant que tel, toute son action vise à soutenir la position du CDL appelant à la constitution de listes d'ententes de la Résistance dans toutes les communes, présentées par les CLL, une position défendue par les communistes, mais

45. Pierre Bonnaud, « La nouvelle politique : du FURF aux Etats Généraux de la Renaissance Française », CD Rom Musée de la Résistance, *op. cit.*

que la SFIO a réfuté en partie dans son congrès départemental du 18 février, et que ni le parti radical, ni le MRP ne partageaient vraiment.

D'ailleurs, les rapports du préfet nourris par les enquêtes des RG et de gendarmerie envisagent un échec des listes d'entente : « *Il est permis de croire que le FURF jouera un rôle prépondérant aux prochaines élections. Mais il semble que la volonté contraire du MRP et la ligne de conduite du PS soient de nature à contrecarrer en partie cette action* » écrit-il le 15 mars 1945 (46). Un mois plus tard, il confirme son pronostic : « *On peut prévoir une forte majorité de municipalités modérées sauf si le principe de la liste unique est adopté dans un grand nombre de communes, ce qui est peu probable* ». Quant au responsable des RG, il annonce le 20 avril 1945 : « *On peut affirmer qu'en Ardèche la constitution de listes d'union n'aboutira pas à un succès pour le PC* ».

En fait, la dynamique unitaire fonctionne, renforcée par le FURF qui tient son congrès à La Voulte le 22 avril, en présence de 234 délégués cantonaux. Les débats portent sur les questions concrètes de l'heure,



sur le retard pris dans l'application du programme du CNR, sur les questions paysannes, sur les fléaux sociaux (alcoolisme, prostitution, taudis...). Mais une semaine avant le premier tour des municipales, celle de l'unité est au cœur de toutes les interventions. Les listes d'entente de la Résistance présentées par les CLL dépassant les clivages politiques sont présentes dans la plupart des communes (239 sur 349), même si les négociations sont parfois difficiles. Elles sont mises en place dans toutes les villes, avec des déclinaisons variant selon les réalités locales : à Annonay, le MRP fait bande à part en s'appuyant sur les clivages religieux et en refusant de figurer sur la liste d'entente condui-

te par Janvier (SFIO) ; à Saint-Péray, les radicaux la conduisent, mais ils la refusent au Teil. A noter la singularité de Vals-les-Bains où les communistes, poussant leur logique d'union jusqu'au bout, soutiennent la liste d'entente conduite par Paul Ribeyre, ancien maire nommé par Vichy, mais qui a obtenu la reconnaissance des résistants locaux pour s'être offert comme otage afin d'éviter les exactions nazies sur la population. La SFIO refuse de s'y associer et présente sa propre liste conduite par Edouard Froment...

### **LE VERDICT DES URNES : TRIOMPHE DE LA RESISTANCE AUX MUNICIPALES, MAIS LA DYNAMIQUE S'ESOUFFLE (PRINTEMPS-AUTOMNE 1945)...**

Les municipales se déroulent les 29 avril et 13 mai 1945. Pour la première fois en France, les femmes participent à un scrutin. Elles sont nombreuses à utiliser un droit que la Résistance leur a apporté. Par contre, contrairement aux vœux des FUJP et du FURF, l'âge légal n'a pas été abaissé à 18 ans, privant de nombreux jeunes résistants de la possibilité de voter.

Le résultat des municipales surprend le préfet. Ses informateurs lui avaient laissé entendre le retour aux habitudes politiques anciennes. Ils envisageaient une poussée socialiste, mais aussi un succès des modérés et de la droite traditionnelle qui pouvaient spéculer sur le mécontentement induit par la persistance des difficultés du quotidien, un succès que l'on pensait renforcé par le vote des femmes.

Or au lendemain du 1<sup>er</sup> tour, les RG constatent « *une victoire de la Résistance car les suffrages se sont portés sur les listes d'entente* » (47). Le CDL note dans sa réunion du 4 mai le succès de 232 CLL sur 239, alors que le préfet repère 54 échecs de CLL sur 258, ce que conteste immédiatement le CDL dans sa séance du 25 mai. Au delà des chiffres, c'est bien un triomphe pour la Résistance lorsqu'elle est unie et un satisfecit pour la démarche du CDL et du FURF. Les listes d'entente l'ont emporté dans toutes les agglomérations importantes d'Annonay à Bourg-Saint-Andéol, en passant par Tournon, Privas, Aubenas, Le Teil, Viviers... Le CDL regrette quelques échecs (Ruoms, La Louvesc, Rosières, Montpezat, Rochecolombe...) (48).

Comme, il s'agit de listes d'entente, l'analyse des rapports de force internes paraît difficile. Chacun reconnaît une nette poussée à gauche avec l'élection de nombreux conseillers socialistes, radicaux, mais aussi communistes, sans pouvoir déterminer le poids de chaque formation (49). Le MRP a échoué à Annonay où les électeurs ont confirmé la liste d'entente dirigée par

46. A.D.A. 72 W 110, 15 mars 1945.

47. A.D.A. 72 W 110, 4 mai 1945.

48. A.D.A. 70 j 16, 25 mai 1945.

49. Le préfet comparant l'étiquette politique des maires constate une nette poussée à gauche entre 1935 et 1945 : URD (droite) en chute (109 au lieu de 167) avec les Républicains de gauche (18 contre 34), 7 pour le nouveau parti MRP, Progrès des radicaux (147 contre 115), de la SFIO (54 contre 15) et du PCF (10 contre 3). Mais ces chiffres ne donnent pas une image correcte de la réalité, car ils valorisent à l'extrême le monde rural des petites communes.

Ferdinand Janvier (SFIO et président du CLL). Même situation à Aubenas où Constant est élu maire contre le MRP. Privas (Marc Bacconnier) et Le Teil (Joseph Thibon) ont un maire communiste à la tête d'une liste d'entente... A Vals, Paul Ribeyre (liste d'entente) est confirmé comme maire contre Edouard Froment dont l'échec nourrit bien des rancœurs à l'égard du PC dans les rangs socialistes...

Fort du succès résistant aux municipales, le FURF poursuit son action. Mais curieusement l'effondrement de l'Axe, et bientôt le retour des prisonniers et des déportés, amènent une certaine démobilisation. La population oubliant pendant quelques temps les privations se livre aux réjouissances. A l'annonce de la capitula-



tion allemande des fêtes souvent spontanées se déroulent sur tout le territoire, renouant parfois avec les traditions carnavalesques : au Teil, on pend un mannequin représentant le führer, à Cruas, on fusille les effigies des dictateurs, ailleurs on les brûle (50). On fête aussi le retour des prisonniers, des STO et des déportés. Le 3 août 1945, le commissaire de police d'Annonay rapporte que « depuis l'armistice (sic)..., il n'y a pas eu à Annonay une semaine sans bal et sans manifestation : fêtes de quartiers, kermesses mutualistes et autres... concerts et danses qui se prolongent jusqu'à des heures indues. Certains dimanches, j'ai compté jusqu'à 5 bals simultanés » (51).

En même temps, selon les rapports du préfet, la population, irritée par la persistance des restrictions et par la hausse du coût de la vie, a tendance à se détacher du GPRF. Le 24 mai, une grève générale des services publics déclanchée par la CGT, grève symbolique d'une heure, rencontre un grand écho. Des débrayages se produisent aussi dans les moulins avec au cœur des préoccupations la question du pouvoir d'achat. Pousant plus loin l'analyse, le préfet écrit le 23 juin au com-

missaire de la République Yves Farge : « on aimerait que le gouvernement adopte une politique nouvelle, un peu révolutionnaire ».

C'est bien le sentiment des résistants au sein du FURF.

Celui-ci s'attache pour l'heure à seconder le CDL dans la préparation des Etats Généraux qui, on se souvient, avaient été programmés pour le 14 juillet 1945 par l'assemblée générale des CDL.

L'Ardèche qui avait été à la pointe du mouvement en organisant dès le mois de décembre 1944 ses propres Etats Généraux, doit les renouveler, d'autant plus que le CNR a modifié le mode de désignation des délégués, privilégiant la représentation catégorielle (ouvriers, patrons...). Sur proposition de Montéremal, le CDL proteste car il y voit « le retour fâcheux aux méthodes de 1935... Le rôle de la Résistance était d'entraîner les masses, de les intéresser à la gestion des affaires du pays sans les obliger à passer par le canal de tel ou tel parti » (52). Il demande le maintien de la procédure retenue par l'Assemblée Générale des CDL de décembre 1944. La démarche n'aboutit pas, et de nouvelles assemblées se tiennent sur la base de représentations catégorielles au niveau des cantons. Ainsi à Privas les jeunes se réunissent le 21 juin, puis ce sont les femmes. Le 22 juin, vient le tour des vieux travailleurs, puis celui des fonctionnaires. Le 23 juin, c'est celui des paysans, le 25 celui des ouvriers... (53). A Aubenas, ouvriers et patrons du textile tiennent réunion le 9 mai autour des propositions du CNR... L'affluence n'est pas au rendez-vous malgré les efforts des organisations de résistance et du PCF.

Le 1<sup>er</sup> juillet 1945 se tient à La Voulte la nouvelle mouture départementale des Etats Généraux de la Renaissance Française. Ils rassemblent ouvriers, techniciens, cadres, paysans, patrons et consommateurs. On est loin de la mobilisation de décembre 1944 : 162 délégués (au lieu de 283). Sur 31 cantons, seuls 18 sont représentés. Le patronat a été sollicité, mais sa participation est réduite. 16 délégués sont désignés pour assister aux Etats Généraux de Paris et défendre le cahier ardéchois. Celui-ci approfondit les questions économiques : l'heure est à la Reconstruction. En appui du programme du CNR, il est demandé l'éviction des oligarchies financières, la nationalisation des secteurs clés, et la mise en place d'une économie contrôlée démocratiquement par les Comités d'entreprises, une fiscalité basée non sur la consommation mais sur les profits...

Sur le plan de l'urbanisme, la réflexion porte sur le rétablissement du réseau d'eau potable dans la vallée du Rhône, sur la reconstruction et la lutte contre les taudis... Dans le domaine agricole, les revendications concernent le droit à la retraite des vieux paysans, les mesures incitatives au maintien de la petite exploi-

50. ADA 72 W 110, 15 mai 1945, ADA 72 W 111, rapport des RG du 19 mai 1945.

51. ADA 72 W 111, 3 août 1945.

52. ADA 70 J 16, CDL, 25 mai 1945.

53. ADA 72 W 111, rapport du commissaire de police de Privas.

54. ADA 70 J 36.

tation et à leur modernisation, le développement des coopératives, de la formation professionnelle... Dans le domaine de la protection sociale, l'idée d'une sécurité sociale est bien sûr abordée. Mais à côté des autres sujets (armée nouvelle, droit pour tous les peuples à disposer d'eux-mêmes confronté à la question coloniale, Jeunesse, droits des femmes...), c'est le problème constitutionnel qui concentre les regards. Les Etats Généraux rejettent le retour à la III<sup>ème</sup> République, et se prononcent, en désaccord avec De Gaulle, pour l'élec-

Anciens de la Résistance Active de l'Ardèche

**Bulletin d**

1256  
8-2-45

NOM : THÉZIER

Prénoms : Suzanne

Date et lieu de naissance : Valence le 20 janvier 1924

Adresse : Boulangerie de Raillès (Ardèche)

Profession : Secrétaire commerciale

Date d'entrée dans la résistance :

ACTIVITÉ :

voir pièce ci-jointe  
fautive par  
l'intéressé

Signature du 1<sup>er</sup> Parrain : R. Chamas  
Champ de Gas - Privas

Signature du 2<sup>ème</sup> Parrain : F. Née - La Villa

Le 194

Signature de l'Adhérent :



tion à la proportionnelle d'une Assemblée Constituante souveraine (54).

Sujets fondamentaux mais qui ne passionnent pas outre mesure la population en dépit des efforts du CDL. Celui-ci dans la foulée anime la reconstitution de CLL avec pour objectif le maintien de l'union des résistants et la surveillance des municipalités élues.

A la fin juillet, le FURF tente avec l'appui des organisations résistantes, du PCF, de la SFIO, de la CGT d'organiser dans tout le département un compte rendu des Etats Généraux tenus à Paris. Le succès n'est pas au rendez-vous, les délégués se trouvent devant des assistances réduites : le 19 août, à Annonay, le docteur Grand, vice-président du FURF dresse un tableau pes-

simiste de la situation devant les 150 personnes présentes : « *l'homme ne pense qu'à boire, manger, danser, fait du marché noir...* » (55). La désillusion gagne l'esprit de nombreux résistants.

Une autre logique que celle voulue par le FURF se met en place : « *Nombre de résistants ont regagné leurs partis respectifs* » observe le préfet dès le 15 juin 1945, pour ajouter cependant : « *mais l'esprit de la Résistance n'est pas mort* ».

Cette ambivalence est perceptible pendant l'été et l'automne 1945.

En dehors du PCF qui reste fidèle à sa ligne d'union, la tendance est au retour du chacun pour soi. Le MRP, on l'a vu, joue cavalier seul. Le parti radical qui refait surface en tenant son congrès départemental le 5 août à Privas refuse d'adhérer au FURF et se prononce pour un retour à la III<sup>ème</sup> République. Quant à la fédération socialiste qui tient aussi congrès le 6 août, elle adopte une motion intermédiaire entre celle préconisant l'unité avec le PC et une autre la rejetant : l'unité organique avec le PCF est conditionnée à l'abandon par ce dernier de « *toute obéissance moscoutaire* » et à « *l'adoption de méthodes démocratiques de discussion* ».

Dans ces conditions la préparation des élections cantonales prévues pour septembre-octobre ne se présente pas au mieux pour le FURF qui préconise des candidats uniques de la Résistance. La question n'est pas sans importance car l'installation du nouveau Conseil Général aura pour conséquence la marginalisation et l'effacement du CDL. Celui-ci avec le FURF tente d'obtenir l'élection de plusieurs de ses membres et de résistants attachés à l'application du programme du CNR. Ses appels ne restent pas sans écho. Le 30 août, à l'invitation du FURF, dans une réunion présidée par Galataud, communistes, socialistes et radicaux parviennent à signer un accord pour soutenir un candidat du FURF « *partout où cela sera possible* » (56). Dans 24 cantons sur 31, l'union est réalisée. Elle permet l'élection de 6 candidats du FURF (Beaussier à Aubenas, Henri Chaze à Viviers, Janvier à Annonay...). Mais à Rochemaure, le socialiste Emile Lardeur se fait élire en dehors du FURF. Le mode électoral et le découpage très inégalitaire des cantons (57) permet à la droite pétainiste de refaire surface (5 élus) tandis que le MRP emporte 5 sièges contre des candidats du FURF, dont celui de Lamastre qui revient à Louis Misery. La gauche obtient cependant la majorité au Conseil Général désormais présidé par Marcel Astier et qui compte un élu communiste (58), 9 socialistes, 6 radicaux et 2 radicaux indépendants. La droite s'est effondrée mais à l'heure où le CDL est marginalisé par l'installation de la nouvelle administration départementale issue des urnes, le mouvement résistant autonome se délite et s'efface peu à peu.

55. ADA 72 W 111, rapport du commissaire de police d'Annonay, 2 septembre 1945.

56. ADA 70J 39, *l'Ardèche socialiste*, 8 septembre 1945.

57. 11 798 voix à Janvier à Annonay pour être élu et seulement 1204 au conseiller général de Saint-Etienne-de-Lugdarès.

58. Dans ses mémoires (*op.cit.*) Henri Chaze indique, signe de débats internes, que le PCF n'avait pas présenté des candidats partout et « *que ce fut un tort car nous aurions pu arriver en tête dans plusieurs cantons. La direction du parti nous le souligna vivement* ».



*Les obsèques de Grand le 31 octobre 1947*

## QUELLES REALISATIONS ?

L'oeuvre est considérable même si elle a ses limites.

En premier lieu bien sûr, il y a la libération du territoire ardéchois par pratiquement les seules forces de la Résistance.

Dans sa volonté d'appliquer le programme du CNR, « le châtement des traîtres » conduit avec fermeté pendant l'insurrection, s'est prolongé ensuite dans un cadre judiciaire, avec des résultats jugés insuffisants par de nombreux résistants (PCF, FN, MLN, ARA, Parti socialiste, FURF...) même si d'autres (CCAC, Sanial, Besset) émettaient des réserves sur les risques de « bavures ». La question ressurgit lors du retour des prisonniers et des requis du STO parmi lesquels se glissent d'anciens miliciens ou collaborateurs ayant fui en Allemagne ou en Italie pendant le reflux des armées nazies. Les anciens résistants s'indignent de l'impunité ou de la clémence des tribunaux à l'égard de responsables vichystes.

En même temps, le retour à la liberté de la presse se traduit par la parution jusque-là inégalée de nombreux titres, beaucoup, il est vrai à la durée de vie éphémère. Les réunions publiques se multiplient. Elles drainent des foules considérables. A noter l'existence d'une pratique particulièrement forte dans la région annonéenne, mais que l'on retrouve ailleurs : celle des réunions pu-

bliques contradictoires. Lorsque qu'une organisation adopte ce principe, l'assemblée ainsi réunie, qui peut-être très nombreuse, élit le bureau. La formule pouvait être risquée. Ainsi en juin 1946, lors d'une réunion contradictoire organisée par le PRL (droite) à Annonay, les contradicteurs communistes, socialistes viennent en nombre et obtenant la majorité des 1300 présents, font élire un bureau à leur convenance. Le commissaire de police note cependant que les débats purent se dérouler normalement (59)...

Sur le terrain social, dès les premières heures de la Libération, certains CLL comme dans la région du Cheylard décident une augmentation de 25% des salaires. CDL et CLL veillent au respect des règles en matière de salaires, d'embauche, de licenciements... Ils participent à la mise en place des secours pour les réfugiés et pour les sinistrés. Sur proposition de la CGT, il est décidé que les ouvriers sans travail seraient secourus sur la même base que ces derniers...

Pour assurer le ravitaillement, avant que ne soient prises des mesures coordonnées au niveau de la Région et au niveau de la Nation, sont mises en pratique des mesures concrètes : on réhabilite le troc en échangeant du bois des montagnes ardéchoises capable d'étayer les galeries minières contre du charbon gardois. Ce sont les FFI qui après avoir récupéré sur les forces allemandes de la soie réquisitionnée par ces derniers, la remettent par l'entremise des autorités civiles aux moulins pour assurer leur redémarrage. En établissant

59. ADA 72 W 113, rapport commissaire de police d'Annonay, 29 juin 1946.

son bilan d'octobre 1944, le CDL indique la remise en route des tanneries par la mobilisation des stocks de peaux, la fabrication de farines lactées, ses efforts pour la réorganisation des transports. Anticipant sur l'avenir, et en application du programme du CNR prévoyant la confiscation des profits illicites, le retour à la nation des trusts et des banques avec une démocratisation de la vie économique et sociale, le CDL soutient dès le 14 septembre 1944 la demande formulée par les salariés de Lafarge sur proposition de la CGT. L'usine est placée sous séquestre le 27 septembre par le préfet Pissère, mesure confirmée par Yves Farge le 6 octobre suivant (60). Il s'agit ici de traduire concrètement en terre ardéchoise une des dispositions phares du programme du CNR, avec la volonté de démontrer son efficacité sociale (avec des avancées comme la retraite à 60 ans), économique (gagner la bataille de la production dans un secteur clé à l'heure de la reconstruction (61).

Certes les problèmes demeurent dans beaucoup de domaines. Malgré les nombreuses tournées faites par le CDL et sa commission paysanne pour inciter les cultivateurs à répondre aux demandes de livraisons, les restrictions demeurent et le marché noir persiste. Les résistants poussent à la création d'un syndicalisme unique dans le monde agricole. C'est ainsi que se met en place en mai 1945 la CGA (Confédération Générale de l'Agriculture) où cohabitent, parfois non sans tensions, syndicalistes chrétiens proches du MRP (Servonnet) et syndicalistes membres du FURF (Elie Planche). Beaucoup de paysans ardéchois restent attachés à l'individualisme et n'y adhèrent pas. Toutefois le bureau confédéral désigne le 6 août 1945 son président en la personne du docteur Marcel Astier. La CGA est appelée à participer à l'effort de ravitaillement. Le 26 janvier 1946, les RG observent que ses militants regrettent de voir leur syndicat se borner à un rôle de distribution et de répartition. Pourtant c'est au cours de cette période et avec le rôle d'aiguillon mené par le CDL que s'organise la production arboricole dans la vallée de l'Eyrieux, que se décide en décembre 1945 la création de la coopérative fruitière de Saint-Péray, que se développent enseignement professionnel et cours agricoles...

La question de la reconstruction est tout de suite une priorité à laquelle s'attaquent non seulement la commission que le CDL met en place dans ce but, mais aussi les syndicats ouvriers et en particulier la CGT, de loin la plus puissante, et l'ensemble des organisations réunies au sein du FURF. Le 28 décembre 1944, le préfet Pissère se félicite de n'avoir « *pas de meilleurs collaborateurs en ce moment que les secrétaires de la CGT* » et ajoute « *Cette appréciation m'a été confirmée par plusieurs employeurs en particulier à Annonay* »

(62). Aussi le 15 août 1945, moins d'un an après leur destruction, dix-sept ponts définitifs ont été reconstruits, neuf sont en cours de reconstruction, treize ponts provisoires ont été mis en service, et ce malgré les difficultés d'approvisionnement en matériaux. A Bourg-Saint-Andéol, 31 000 m<sup>3</sup> de déblais ont été enlevés, 30 000 au Pouzin et à La Voulte, 2 000 m<sup>3</sup> aux Ollières... Malgré le manque de produits tannants on espère avant la fin de l'année une reprise à hauteur de 60% des chiffres d'avant guerre dans les cuirs et peaux... (63).

Il n'en demeure pas moins que les difficultés persistantes du quotidien, la hausse des prix se traduisent par un mécontentement grandissant alors que beaucoup de résistants sont déçus de voir que les grandes réformes qu'ils espéraient tardent à venir et que De Gaulle tourne le dos à leurs espérances, à commencer en matière constitutionnelle.

### LA MISE EN PLACE DE LA IV<sup>e</sup> REPUBLIQUE ET LES ESPOIRS DÉÇUS

Une fois les administrations locales élues, le GPRF provoque la convocation d'une assemblée constituante pour mettre en place un nouveau régime. La III<sup>ème</sup> République est donc abandonnée, mais très vite les divisions surgissent entre De Gaulle et une grande partie du monde résistant. On se souvient que les CDL, le FURF, les Etats Généraux s'étaient prononcés pour une assemblée constituante souveraine élue à la proportionnelle. De Gaulle veut limiter les pouvoirs de cette assemblée à la fois dans ses compétences et dans le temps. Ce n'est qu'à l'issue de deux référendums et après la convocation de deux Assemblées constituantes (le premier projet ayant été rejeté) que des élections législatives et des élections au Conseil de la République (Sénat) au suffrage indirect concrétisent la mise en place des institutions de la IV<sup>ème</sup> République. Cela fait beaucoup de consultations en peu de temps, (cinq en 13 mois du 27 octobre 1945 au 16 novembre 1946, et un en décembre 1946 pour le Conseil de la République). Entre temps, en janvier 1946 De Gaulle a démissionné du Gouvernement.

Dans ces conditions, les partis politiques, que le régime de Vichy avait voulu faire disparaître avec la démocratie, occupent pleinement le devant de la scène. Par contre, l'union préconisée par le CNR a de plus en plus de mal à se maintenir.

En Ardèche, comme sur le plan national, le rapport des forces est complètement modifié par rapport à l'avant guerre (voir l'article consacré à ce chapitre dans ce cahier). A Gauche, le PCF, contrairement aux pronostics des RG et du préfet, occupe de loin la première

---

60. Le CDL réclame aussi la mise sous séquestre d'autres entreprises, notamment celle de la TASE (Textiles Artificiels du Sud-Est) à La Voulte. Mais leur démarche échoue, la TASE dépendant d'une société américaine... Autre entreprise visée : les TSR de Satillieu...

61. Pierre Bonnaud, « *le séquestre de Lafarge* » article publié en ligne sur le site de Mémoire d'Ardèche et Temps Présent.

62. ADA 72 W 109, rapport du préfet, 28 décembre 1944.

63. ADA 72 W 111, 15 août 1945.



place et ne cesse de progresser à chaque consultation. Roger Roucaute est élu député et Sauvertin conseiller de la République. Le Parti socialiste est en net repli même s'il conserve un siège de député (Edouard Froment) et le parti radical recomposé au sein du Rassemblement des Gauches s'effondre perdant son sénateur. Le MRP, issu de la résistance, tout en se déclarant favorable au programme du CNR, récupère une partie des voix de la droite conservatrice. Il parvient à gagner un siège de député (Bertrand Chautard) en novembre 1946 et un conseiller de la République apparenté (Molle). Le MRP mène campagne contre la suppression des subventions aux écoles privées. Il est de ce point de vue concurrencé par la droite conservatrice jusque-là très handicapée par le passé pétainiste de la plupart de ses dirigeants mais qui trouve en la personne de Paul Ribeyre (lequel fait un court passage opportuniste au MRP) un leader incontesté. En s'appuyant sur les milieux catholiques et sur l'évêché de Viviers (Ribeyre ne manque pas une occasion pour figurer dans les nombreuses processions organisées pendant cette période), la droite conservatri-

ce rebaptisée URA (Union des Républicains Ardéchois) parvient à conserver deux sièges de députés (Ribeyre et Allauzen en 1945) et un siège en 1946 (Ribeyre). Toutefois son recul est considérable, et elle n'occupe plus la position hégémonique qui était la sienne en Ardèche avant la guerre.

Quant aux partisans de De Gaulle, ils parviennent difficilement à s'organiser, leur point d'appui se situant à Tournon, et autour de débris du parti radical. Le secrétaire du Rassemblement des Gauches, Moussel, éditorialiste du « Journal d'Annonay et de Tournon », très connu dans les milieux commerçants et artisans, adhère au RPF (Rassemblement du Peuple Français) en février 1947, et en devient le premier dirigeant départemental. Mais son influence reste faible.

Que deviennent les résistants dans tout cela ? Beaucoup sont déçus de la tournure prise par les événements et certains « reprennent leurs pantoufles » (64). D'autres militent dans les partis se réclamant du programme du CNR mais avec des interprétations différentes.

64. En juin 1994, Envol sort un numéro spécial consacré à la Résistance. Jean Cholvy, ancien représentant des FUJP au CDL évoque les déceptions de l'après guerre : « on a révoqué dans notre département plus de résistants que de collaborateurs. Je me souviens qu'au CDL, Janvier qui était responsable de l'AS à Annonay nous avait dit que sa fille qui s'était engagée... dans les FFI n'avait pu obtenir de permission pour passer un examen alors qu'à Annonay, un gars qui avait été waffen SS, qui avait participé à la défense de Berlin, était revenu sans problème pour passer le même examen. C'est ce qui explique que beaucoup de résistants ont repris leurs pantoufles en 1945... Ils ont été écoeurés.... ».

65. ADA 70 J 16 CDL, 24 juillet 1952.

La dynamique de l'union n'est plus aussi forte, mais elle n'a pas complètement disparue. Elle mobilise les communistes qui se présentent comme le « *parti des fusillés* », et dont l'aura ne cesse de grandir dans ces années d'immédiate après guerre : les RG annoncent près de 8 000 adhérents au PC ardéchois en 1946 (65). Apportant son soutien aux revendications ouvrières, poussant sans cesse à l'application du programme du CNR, ses meetings drainent des foules considérables. L'unité organique est souhaitée avec les socialistes. Au sein même de la SFIO, la volonté unitaire n'est pas absente, autour de Jean Fournier directeur de l'Ardèche socialiste.

Des comités d'entente socialo-communistes en 1946 puis des amicales du POF (Parti Ouvrier Français) se créent au début 1947 à Aubenas, au Teil, à Annonay, à Vallon... Mais leur succès est limité et dès que se profilent les prémices de la guerre froide, leurs espoirs s'évanouissent...

Les organisations de la résistance survivent difficilement avant de s'éteindre. A noter toutefois la vitalité du FLN d'Annonay et le maintien de la parution du *Messenger cévenol* jusqu'en mars 1948. Mais les ruptures de 1947 ont raison des dernières velléités. Les CLL ont disparu.

Quant au CDL, celui-ci continue à participer à l'oeuvre de reconstruction en participant aux congrès départementaux de la reconstruction économique comme celui de février 1946 à La Voulte, se prononçant pour l'élargissement du pouvoir des comités d'entreprise, décidant de privilégier le logement dans des immeubles sains plutôt que les maisons individuelles... Il crée ses propres pépinières pour le reboisement (au Cheylard, à Villevocance), initie des centres d'apprentissage, s'empare du dossier du tourisme et intervient pour sauvegarder le site du lac d'Issarlès menacé par les travaux du barrage de Montpezat...

Ses séances s'espacent et son rôle politique faiblit. Après l'exclusion des communistes du gouvernement, il appelle bien à la création de comités de vigilance républicaine (Louis Misery s'abstenant). Mais le résultat est faible. Les divisions apparaissent au grand jour en janvier 1948 sur la question de la politique plus libérale en matière économique menée par le gouvernement de Troisième force (SFIO, MRP), sur la question de la guerre d'Indochine.... Le 8 septembre 1948, Fournier exprime son ressenti : « *Ce qui nous a unis, c'est la lutte contre l'occupant. Maintenant... nous suivons deux courants différents* ».

## CONCLUSION

Les désillusions et les reculs par rapport aux objectifs radicaux de transformation inscrits dans le programme du CNR (comme la levée du séquestre de Lafarge en 1947), ne doivent cependant pas masquer, les changements profonds induits par l'action des résistants dans l'après-guerre : réformes démocratiques avec pour commencer le vote des femmes, la loi sur la liberté de la presse et son indépendance vis à vis des puissances financières, le droit de regard des salariés sur la gestion des grandes entreprises ; réformes économiques avec la maîtrise publique de secteurs clés et la mise en oeuvre d'une planification capable de piloter la reconstruction et le développement; réformes sociales avec en particulier la création de la sécurité sociale...

Tout ceci alors que les restrictions ne disparaissent qu'en 1949...

Avec la mise en place des institutions de la IV<sup>ème</sup> République, l'acceptation du plan Marschall par le Gouvernement Ramadier et l'éviction des communistes, une autre logique s'instaure, celle de la Guerre froide.

Les anciens résistants parviennent non sans tâtonnements et sans mal à s'unir au moins pour maintenir la flamme de leurs idéaux et pour résister aux attaques dont certains d'entre-eux sont l'objet, avec le retour au premier plan d'anciens pétainistes réhabilités dans le cadre de l'affrontement Est-Ouest, au début des années 50. Les ARA jouent un rôle fédérateur pour unir plusieurs mouvements d'anciens résistants attachés au programme du CNR : les AMR (Anciens Militants de la Résistance bien implantés dans l'Isère, la Drôme et le sud de la France) et la Confédération des Maquis de France de Lyon. Ceci pour déboucher en avril 1947 à un congrès de fusion à Vienne regroupant les mouvements de 53 départements... Mais entre temps d'autres organisations étaient apparues (anciens FTP, anciens FFI...) tandis que l'ARAC recevait l'adhésion de nombreux maquisards... La création de l'UFAC en octobre 1946 permet de regrouper toutes les organisations d'anciens combattants des deux guerres, ceux de la résistance parvenant en 1952 à la création de l'ANACR (Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance).

L'union scellée sous la clandestinité réussit ainsi à se maintenir, et l'une des dernières interventions unanimes du CDL en juillet 1952, est justement de prendre la défense des résistants contre les accusations injustement portées contre eux (66).

En Ardèche, la dynamique unitaire fut, on l'a mesuré, très forte. Elle permit en 1992 la fondation du musée départemental de la Résistance et de la Déportation par une association réunissant tous les anciens résistants ardéchois (67).

---

66. ADA 100 W 217, rapport des RG 17 novembre 1947. Mais le chiffre indiqué est exagéré, il se rapporte aux publications de l'organisation communiste. Par contre la progression des effectifs est incontestable : En novembre 1946, 7 600 cartes ont été expédiées par le Comité Central en Ardèche (« *Le PCF étapes et problèmes 1970-1972* », ouvrage coll. Ed. Sociales, 1981).

67. L'association est alors présidée par René Montéréal ancien membre du CDL, avec pour vice-présidents Pierre Fournier, lui aussi ancien membre du CDL, Aimé Chauchat alors président de l'ANACR, Michel Bancillon, président de la FNAR, pour secrétaire Jean Manson président de l'ADDIF, et secrétaire adjoint, Raoul Galataud...

**Sigles :**

AMGOT	Allied Military Government of Occupied Territories
ARA	Anciens de la Résistance Active
AS	Armée Secrète : organisation armée des MUR
CCAC	Comité de Coordination d'Action Chrétienne
CDL	Comité Départemental de Libération
CFD	Chemins de fer Départementaux
CFTC	Confédération des Travailleurs Chrétiens
CGT	Confédération Générale du Travail
CNR	Conseil National de la Résistance
FFI	Forces Françaises de l'Intérieur issue de la fusion entre toutes les organisations armées de la Résistance intérieure, en Ardèche essentiellement AS et FTP
FN	Front National de lutte pour l'Indépendance de la France, organisation de résistance civile initié par le parti communiste mais élargi à de nombreux non communistes
FTP	Francs Tireurs et Partisans Français : organisation militaire du FN
FUJP	Forces Unies de la Jeunesse Patriotique, organisation issue de la fusion des jeunesses communistes avec plusieurs organisations de jeunesses résistantes (jeunes catholiques, protestants...)
MLN	Mouvement de Libération Nationale issu de la transformation des MUR
MUR	Mouvements Unis de la Résistance, groupant plusieurs organisations de résistance civile d'inspiration gaulliste ou socialiste (Combat, Libération, Franc-Tireur)
MRP	Mouvement Républicain Populaire, parti de tendance démocrate chrétienne issu de la Résistance
NAP	organisation de résistance de Noyautage des Administrations Publiques
PCF	Parti Communiste Français
RPF	Rassemblement du Peuple Français créé par De Gaulle après sa démission du Gouvernement
SFIO	Section Française de l'Internationale Ouvrière (parti socialiste)
STO	Service du Travail Obligatoire
UFF	Union des Femmes Françaises, organisation féminine issue du FN